

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 16 décembre 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	09 décembre 2025	10 décembre 2025

N° délibération	Objet
2025-154	Attribution du marché de travaux de rénovation du réseau d'assainissement collectif à Huelgoat

Le 16 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Anne Rolland, Barbara PERRON à Eric PRIGENT, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marc QUEMENER à Jacques THEPAUT, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHES, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Vu le code de la commande publique notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants

Vu la publicité d'appel à concurrence faite sur la plateforme Megalis et sur le JAL Le Télégramme relative aux travaux en objet, le 31 octobre 2025.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20251216-2025154-DE

Considérant

- Que le marché public a reçu quatre offres à l'issue de l'appel à concurrence

L'analyse des offres a permis un classement des offres et présente une proposition d'attribution du marché.

Il est proposé l'attribution du marché à la vue d'un classement établi d'après les critères d'attribution suivants : le prix (60%), la valeur technique détaillée en sous critères (40%)

Le conseil communautaire décide

Article 1 : attribution

Au vu de l'analyse des offres, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise :
SAS TOULGOAT – 56110 GOURIN pour un montant de 209.697,00 € H.T.

Article 2 : autorisation de signer le marché public

Le conseil communautaire autorise M. le Président à signer le marché public et à accomplir les formalités post attribution.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 17 décembre 2025